

Documents sauvegardés

Le Point

© 2025 Le Point.fr. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois
et conventions internationales sur le droit
d'auteur et son utilisation est régie par ces
lois et conventions.

news:20250910-POR-27747133lpw

Nom de la source	Mercredi 10 septembre 2025
Le Point.fr	
Type de source	Le Point.fr • no. 202509 • 1755 mots
Presse • Presse Web	
Périodicité	
En continu	
Couverture géographique	
Nationale	
Provenance	
France	

Ne confondons pas pétition de scientifiques et méthode scientifique !

Par Jean-Paul Oury et Jean-Philippe Vuillez*

TRIBUNE. Dans le cadre du débat sur la loi Duplomb, Jean-Paul Oury, docteur en histoire des sciences, et Jean-Philippe Vuillez, ex-médecin hospitalo-universitaire, dénoncent une récupération politique de la science.

De plus en plus, la science est récupérée par la politique. Politiques, médias, ONG et même scientifiques s'emparent du fameux « la science a dit » comme d'une formule magique pour intimider leurs interlocuteurs. C'est ainsi que la mode de la pétition de scientifiques a vu le jour. Ce genre d'action impressionne le lecteur pressé qui confond alors déclarations d'acteurs de la science et méthode scientifique. Or, il est important de bien séparer les deux.

Prenons l'exemple récent de cette tribune publiée dans Le Monde daté du 29 juillet 2025, intitulée dans un premier temps « Le Conseil constitutionnel doit censurer la loi Duplomb au nom du principe de précaution », puis dans l'édition papier, « Loi Duplomb : le Conseil constitutionnel doit protéger les générations futures », signée par dix-sept représentants de « collectifs en santé et environnement », six de « fondations scientifiques et caritatives » et vingt-deux d'« associations de patients », six représentants de « fonda-

tions scientifiques et caritatives », et aussi, ou surtout, trente-cinq représentants haut placés (présidents notamment) de sociétés savantes ou organismes de recherche, et pas des moindres (CNRS, INCa...). La loi Duplomb, et l'un de ses aspects les plus controversés, la réautorisation de l'acétamipride, est la cible de cette initiative.

Les politiques promeuvent l'exubérance

Remarquons en premier lieu que la démarche qui consiste à signer une opinion est à l'opposé de celle qui consiste à proposer un article à une revue à comité de lecture... Aussi, le texte relève davantage de la polémique (une attaque ad hominem contre l'industrie) que de la controverse (un désaccord entre experts au sujet de l'interprétation des faits).

À LIRE AUSSI [Loi Duplomb : anatomie d'une pétition](#) Ensuite, pour démasquer la récupération politique de la science, il suffit de mettre au jour les sophismes auxquels ont recours les protagonistes. Le premier que l'on identifie dans cette tribune est celui de la

déméasure. Alors que la méthode scientifique cherche à mesurer son objet, les politiques promeuvent l'exubérance. Alors que la principale cible de la tribune est l'acétamipride, un insecticide organochloré de la famille des néonicotinoïdes, utilisé contre les insectes ravageurs sur une large gamme de produits de culture végétale, inventé en 1989 et breveté en 1995, les auteurs affirment : « Il faut redire qu'en 2021, l'Inserm a analysé plus de 5 000 articles scientifiques et retenu une présomption forte de lien entre l'exposition aux pesticides et la survenue de certains cancers, de troubles neurodégénératifs, pulmonaires, endocriniens. »

Or, en consultant PubMed (la base de données de référence), on trouve au pire 161 et au mieux 1 604 articles à propos de l'acétamipride. L'expertise collective de l'Inserm portait sur les pesticides en général. Cette confusion entre l'ensemble des pesticides et le seul acétamipride - à moins qu'elle soit une simple maladresse - est une figure de style qui vise bien à créer la démesure avec un chiffre astronomique.

Documents sauvegardés

On trouve un deuxième sophisme, celui qui consiste à créer des biais d'expérience pour influencer l'opinion. On lit dans le texte « ... [on sait] que cette substance est présente dans le liquide céphalorachidien qui baigne le cerveau des enfants. Que plus cette substance est présente dans les urines des femmes enceintes, moins le quotient intellectuel de leurs enfants à naître est élevé ». On s'étonne, alors que les deux questions évoquées n'ont rien à voir l'une avec l'autre, mais le lecteur pressé lira sans aucun doute possible : « acétamipride dans les urines de la mère = acétamipride dans le LCR (liquide céphalorachidien) du fœtus = baisse du QI plus tard chez l'enfant ».

Ce rapprochement pousse à accepter sans critique des faits non démontrés, mais légitimés par l'autorité de la « science ». Il existe une seule étude portant sur la présence d'acétamipride dans le LCR. Elle a été conduite sur 14 enfants traités pour leucémie (le traitement comportant des injections intra-thécales), et ne comporte aucune précision sur la toxicité avérée ou non des métabolites trouvés ni sur la signification des taux mesurés (de l'ordre de 24 à 1 068 picogrammes par millilitre).

À LIRE AUSSI [Loi Duplomb : et si ce n'était que le début ?](#) Ensuite, l'affirmation que le QI des futurs enfants sera d'autant plus bas qu'on trouve des taux élevés dans l'urine des femmes enceintes est à couper le souffle, tant elle recouvre d'absurdités scientifiques : qu'est-ce qu'un QI mesuré in utero ? Ce n'est pas ce qui est dit bien entendu, mais aucune étude n'a encore été menée, pour cause (il faut attendre un recul suffisant) qui montrerait une corrélation entre ces taux urinaires et le QI mesuré... plus tard ; et quel serait le mécanisme

évoqué pour expliquer cette étonnante corrélation ?

Si, habituellement, ce sont les politiques qui pratiquent l'art du sophisme, le fait qu'il s'agisse ici de scientifiques n'en fait pas pour autant de la science, mais démontre l'engagement politique des scientifiques. Un tel engagement, légitime pour tout individu, devient problématique lorsqu'il est fait avec l'étiquette de la science, mélangeant dangereusement le champ des faits expérimentaux de la théorie scientifique avec celui du débat idéologique.

L'idéologie verte contre les pesticides

Cette tribune est loin d'être isolée, car nombre d'articles similaires paraissent régulièrement, comme, à nouveau dans Le Monde le 26 août, cet article dont le titre, « Reconstituons les interactions entre scientifiques, politiques et citoyens », est trompeur, car il contribue au contraire à les pervertir, signé par deux éminents biologistes, professeurs au Collège de France et au Muséum d'histoire naturelle. Car ils n'hésitent pas à écrire des choses inexactes, voire mensongères, comme il est facile de le vérifier en allant consulter les articles cités sur le portail Agrican... Mais quel lecteur du Monde fera cet effort ?

Ainsi, à propos de la maladie de Parkinson présentée comme un fléau absolu, Agrican a publié [une seule étude en 2018](#), laquelle établit prudemment l'hypothèse d'un lien avec... « les pesticides », mais pas l'acétamipride. Ou encore, en cherchant à faire peur avec une augmentation d'incidence de 55 %, mais d'une pathologie rare (le lymphome plasmocytaire) dont l'incidence passerait donc de 0,5/100 000/an dans la population à... 0,775/100 000/an chez

les utilisateurs de, là encore, pesticides. Alors que l'article est bien à propos de la loi Duplomb, laquelle ne parle que d'acétamipride.

Ces mêmes scientifiques, tous renommés et dont certains sont très proches des questions autour du cancer et des maladies infectieuses, auraient-ils signé une tribune qui qualifierait un antibiotique (de la pénicilline aux céphalosporines de dernière génération en passant par les macrolides, les tétracyclines et le chloramphénicol, sans oublier les quinolones et beaucoup d'autres) pour parler des antibiotiques en général ? Prétendraient-ils que tous les antibiotiques se valent, sont équivalents et interchangeables, ce qui vaudrait un zéro pointé à un étudiant en médecine ou en pharmacie ?

À LIRE AUSSI

[Scientifiques en rébellion : le collectif qui prône la décroissance en blouse blanche](#)

On observe ici l'oeuvre de l'idéologie écologiste contre les intrants qui a infusé dans toutes les couches de l'opinion au point de développer une chimiophobie (littéralement une peur de la chimie) généralisée. Or pour traiter ce sujet épineux, il faut répondre à trois questions clés.

Tout d'abord montrer qu'une vie sans pesticides est inimaginable, car la nature elle-même en est pleine, et l'homme doit s'en protéger via des produits phytosanitaires, en évaluant toujours le rapport bénéfice/risque. Les progrès agricoles ont réduit les famines grâce à ces outils, et l'interdiction indiscriminée serait contre-productive.

Ensuite rappeler que « c'est la dose qui

Documents sauvegardés

fait le poison, non sa détection », ce qui est l'interprétation du principe de Paracelse : tout est poison selon la dose. Les progrès analytiques donnent l'impression que des polluants augmentent ou apparaissent, alors que les avancées en agriculture, traitement des eaux et industrie les réduisent souvent. Si les méthodes avaient existé il y a cent ans, on verrait que les concentrations ont diminué dans bien des cas.

Enfin se pose la question de l'indépendance de l'expertise scientifique dans l'évaluation de la toxicité des substances chimiques. Ce sont toujours les politiques qui ont le dernier mot soit en privilégiant une approche précautionneuse qui vise à détecter des risques, soit en mettant l'accent sur les bénéfices.

Si nous avons commencé ce papier en dénonçant la récupération politique de la science en la mettant au service d'une idéologie, il convient donc maintenant de se poser la question de la bonne politique scientifique.

La libre responsabilité de l'agriculture face aux problèmes sanitaires et environnementaux ?

Le premier principe d'une bonne politique scientifique consiste à se débarrasser de toute forme d'idéologie. Dans le cas des pesticides par exemple, on cherchera à éviter le débat naturel vs artificiel qui comme on l'a vu ne correspond à rien, puisque le seul arbitre en la matière est la dose et l'établissement de seuil. Quelle valeur établir comme principe cardinal de toute politique scientifique ? Il semble évident que la libre responsabilité soit la mieux à même de guider nos décisions.

Est-ce que le recours à un intrant tel que l'acétamipride accroît notre liberté ? En

quelque sorte puisqu'on ne peut se passer de pesticides et que sans eux l'agriculteur ne peut combattre les déterminismes naturels, c'est un outil qui nous permet de mieux nous adapter en nous libérant de certaines contraintes. Est-on responsable quand on utilise cet intrant ? On l'a vu, la recherche des seuils de détection des risques est toujours plus performante et à ce sujet, il faudrait mieux appliquer le principe de « cas par cas » que le principe de précaution. En effet, le premier consiste à empêcher toutes formes de généralisation, et à prendre en compte le fait que les innovations scientifiques et techniques suivent une démarche de « pas à pas » et sont en constante amélioration. Enfin c'est aux politiques de faire la synthèse et de définir au regard des études existantes la politique à suivre : veut-on d'une culture de la betterave sucrière sur notre territoire ou préfère-t-on l'importer de chez nos voisins, sachant qu'ils auront recours également aux mêmes intrants ? Cette question relève du domaine de la souveraineté nationale et implique également la libre responsabilité.

L'exercice est difficile, mais la démocratie, dans un monde dominé par des connaissances scientifiques devenues immenses et non accessibles dans leur ensemble, est certainement à ce prix. Nous pensons à l'inverse qu'elle est dévoyée et trahie par ce type d'interaction entre monde scientifique et monde politique parasitée par l'idéologie, et dont cette tribune du Monde, comme beaucoup d'autres, est un exemple caricatural.

* Jean-Philippe Vuillez, ex-médecin hospitalo-universitaire et ancien président de la Société française de médecine nucléaire (SFMN), et Jean-Paul Oury, docteur en histoire des sciences.

Cet article est paru dans **Le Point.fr**

http://www.lepoint.fr/debats/debat-sur-la-loi-duplomb-ne-confondons-pas-petit-ion-de-scientifiques-et-methode-scientifique-10-09-2025-2598338_2.php